

Protocole de prévention et de prise en charge des élèves en situation de crise à l'école élémentaire

Étapes	Quel type de difficulté ?	Quelles actions possibles ?	Qui porte le projet ?	Quelle instance d'analyse et de décision ?	Quelle formalisation ?	Quel suivi ?
Prévention	Prévention du décrochage scolaire	Réflexion collective de l'équipe pédagogique	Directeur avec l'équipe pédagogique	Conseil des maîtres de rentrée	Une fiche action du projet d'école sur la base du protocole départemental en vigueur	Bilans réguliers en conseil des maîtres
Alerte Niveau 1	Élève perturbateur, non respect des règles de vie de la classe, des autres élèves, de l'enseignant.	Prise en compte des besoins des élèves. Adaptation des exigences : réduction de la pression scolaire au profit de l'intégration Entretiens individuels avec l'élève	Enseignant de la classe	Conseil de cycle	Mise en place d'un contrat de progrès	Suivi du contrat
Alerte Niveau 2	Refus de travailler, incapacité à se centrer durablement sur les tâches.	Information du directeur d'école Information du conseil des maîtres. Croisement des regards pour cerner les besoins. Organisations spécifiques au sein du cycle, de l'école. Information des parents.	Enseignant de la classe avec l'équipe pédagogique de l'école	Conseil des maîtres ou conseil de cycle ou équipe éducative	Information écrite des parents dans le cahier de liaison Formalisation d'un contrat de progrès partagé avec les parents de l'élève. CR du conseil des maîtres ou équipe éducative	Suivi du contrat

Étapes	Quel type de difficulté ?	Quelles actions possibles ?	Qui porte le projet ?	Quelle instance d'analyse et de décision ?	Quelle formalisation ?	Quel suivi ?
Situation de crise Niveau 1	Persistance et crises ponctuelles Surenchère verbale, comportementale	Exclusion interne avec le travail scolaire de son niveau, préparé par l'enseignant (dans une autre classe ou plusieurs classes pour répartir la prise en charge de travail) Sanction et réparation	Enseignant de la classe avec l'équipe pédagogique de l'école	Équipe éducative élargie éventuellement aux partenaires concernés par l'élève	Avec PPRE selon le projet personnalisé. Utilisation d'outils spécifiques : cahier ou fiche de suivi avec contractualisation avec parents CR de l'équipe éducative Relevé daté des incidents	Selon les décisions prises dans le cadre de l'équipe éducative

Étapes	Quel type de difficulté ?	Quelles actions possibles ?	Qui porte le projet ?	Quelle instance d'analyse et de décision ?	Quelle formalisation ?	Quel suivi ?
Situation de crise Niveau 2	Empêche le bon fonctionnement de la classe Se met en danger et / ou met en danger les autres	Isolement de l'élève Elaboration d'un parcours de scolarisation adapté (cf. formulaire départemental) Signalement FRIP	Enseignant de la classe et directeur de l'école avec personne ressource identifiée selon configuration du RASED	Équipe éducative élargie aux partenaires concernés par l'élève en présence de l'IEN selon le contexte	PPRE selon le projet personnalisé et formulaire départemental renseigné Relevé daté des incidents et CR de l'équipe éducative	Selon les décisions prises dans le cadre du projet scolaire adapté. Évaluation du parcours adapté